

SEANCE DU 16 MARS 2011

L'an deux mille onze, le seize mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, sous la Présidence de M. GERBE Henri, Maire, en présence en début de séance de M. VETTE René, Conseiller Général, qui dans le cadre de sa tournée des communes du canton, est venu informer le conseil sur l'avancement des projets sur le secteur et sur le fonctionnement des aides territoriales aux communes

ETAIENT PRESENTS : Mmes DEMARCQ Valérie, PETIT Denise, ACIDE-REYNAUD Josiane.

MM. GELAS Gilles, GARDEUR Dominique, ROUDET Didier, BARBE Jean-David, LEYGNIER Sylvain, FASS René.

Mme MINGAT Agnès a donné un pouvoir à Mme ACIDE-REYNAUD Josiane

ETAIENT ABSENTS : MM. NEVEJANS Bruno, DOUCET Franck, CHARMEIL Sébastien

SECRETAIRE : M. GELAS Gilles

Après lecture et approbation du compte rendu de la précédente séance, l'ordre du jour est abordé.

DEMANDE DE SUBVENTION RD.518 au CIMETIERE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de l'aménagement de la traversée du village R.D. 518 au cimetière. Il propose au conseil municipal de solliciter une subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux **D.E.T.R. 2011** pour une 2^{ème} tranche de la traversée du village. Le coût prévisionnel des travaux s'élève à **100 426.00 HT**. Le conseil municipal confirme ce coût et le plan de financement annexé à la présente délibération et **CHARGE** M. le Maire de **SOLLICITER** une subvention auprès de l'état dans le cadre de la **D.E.T.R. 2011**.

P.L.U. MODIFICATION N°2 – DESIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Gilles GELAS rappelle les termes de la délibération du 15.12.2010 et présente le dossier de mise à l'enquête publique préparé par l'AURG. Il précise qu'un courrier sera adressé au Tribunal Administratif pour demander la nomination du commissaire enquêteur afin de fixer l'enquête publique au plus tôt à savoir mi avril.

DECISION MODIFICATIVE POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

Monsieur le Maire informe l'assemblée que lors de l'élaboration du budget la somme de 85000 € a été prévu pour le FCTVA. Les services de la Préfecture annoncent un retour de T.V.A de 129 000 € soit un plus de 44000 €. Monsieur le Maire propose de réaliser des travaux supplémentaires pour la réfection du toit de l'église ainsi que des travaux de voirie.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants sur le budget de l'exercice.

COMPTES DEPENSES

CHAP.	COMPTE	OPER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
23	2313	212		BATIMENTS	20000.00
23	2315	213		VOIRIE 2011	24000.00

COMPTES RECETTES

CHAP.	COMPTE	OPER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
10	10222	000		Opérations financières	44000.00

TRAVAUX REFECTION DU TOIT DE L'EGLISE – CHOIX DE L'ENTREPRISE

Monsieur le Maire donne la parole à Gilles GELAS qui présente les différents devis demandés pour la réfection du toit de l'église :

ENTREPRISE BERRUYER 45 885.25 €

C.R.Z. 46 379.92 €

ENT. MARGUET 56 882.82€

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents le Conseil Municipal DECIDE de retenir l'entreprise **BERRUYER** pour la somme de **45 885.25 €**

TRAVAUX DE VOIRIE – CHOIX DE L'ENTREPRISE

	ARES	GABILLON	SCREG	GARNIER
COLLECTEUR EAUX PLUVIALES RD 518 SORTIE EST	6716,74	/	4485	4445,17
TROTTOIRS RD 519 SORTIE OUEST	10485,52	10521,81	14017,12	/
CARREFOUR DU RONZARET /CARREFOUR RD 518	22925,52	21939,42	22737,75	/
TROTTOIRS RD 518 DU PONT DU RIVAL VERS LES FEUX	/	/	14927,27	/
AMMENAGEMENT RUE DU CHAMP CANEL/CARREFOUR CD 518	/	19007,43	18998,4	/
AMMENAGEMENT RUE DU GAGNAGE/CARREFOUR CD 518	/	20307,6	24561,65	/
JEUX DE BOULES LOCAL DES ANCIENS		18622 ,31	35763.99	/

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise la moins disante pour chacun des travaux de voirie.

QUESTIONS DIVERSES

PERMIS DE CONSTRUIRE :

Permis déposés : Mme FRANCOIS Line (maison individuelle)
M. COPPOLA Sébastien (maison individuelle)
M. HUET Grégory (maison individuelle)
Mme ROLLET Josiane (3 maisons individuelles)

La séance est levée à 22 h 30.